

Procès Verbal

Séance du 24 septembre 2025

L'an deux mil vingt-quatre le vingt-cinq du mois de juin à 18 h 00, le CCAS de la commune s'est réuni ce jour dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Isabelle DUBUT.

Présents : Mesdames Isabelle DUBUT, Katia BOQUET, Cynthia COTELLE, Suzanne COUROUBLE, Aurélie LEVÊQUE, Nadège LECLERC, Véronique ROHR et Messieurs René THIEBAUT et Francis DELABY.

Absent(es) / Excusé(es) : Mesdames Danièle GODDYN, Françoise LEMARCHAND, Martine LANGLOIS, Servane CARON, et Messieurs Hervé MARTIN et Joël BARRIER.

Pouvoir(s) : Madame Danièle GODDYN donne pouvoir à Madame Nadège LECLERC et madame Martine LANGLOIS donne pouvoir à Madame Isabelle DUBUT.

Secrétaire de Séance : Madame Aurélie LEVÊQUE.

Le quorum étant atteint, Madame la Présidente ouvre la séance à 18h00, et demande qui souhaite être secrétaire de séance.

Madame Aurélie LEVÊQUE se propose et les membres du CCAS acceptent à l'unanimité.

Madame la Présidente énonce l'ordre du jour :

- Approbation du PV du 25/06/2025
- Repas des anciens
- Colis des anciens
- Jouets de Noël
- Questions diverses

Au préalable, Madame la Présidente précise que la réunion des membres du CCAS de ce jour permettra de définir les modalités d'organisation des différentes festivités de fin d'année. Les différentes délibérations seront prises après réception des devis et au prochain conseil du CCAS.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL du 25/06/2025

Madame la Présidente demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal du 25/06/2025.

Aucune observation n'est notifiée, le procès-verbal du 25/06/2025 est approuvé à l'unanimité.

POUR :	11	CONTRE :	0	ABSTENTION :	0
---------------	-----------	-----------------	----------	---------------------	----------

REPAS DES ANCIENS

Le repas des anciens aura lieu le dimanche 11 janvier 2026.

Comme l'année dernière, la réservation se fera sous la forme d'un coupon réponse à remettre à la mairie. Le repas sera gratuit pour les personnes de 64 ans et plus.

En ce qui concerne le menu, selon l'avis général et d'après les commentaires des convives de la précédente édition, le menu proposé était trop copieux. En conséquence, le CCAS décide qu'il n'y aura, cette année, qu'une seule entrée (au lieu de deux) dans le menu qui sera proposé.

Sur cette indication, Madame la Présidente va contacter différents prestataires afin d'obtenir les devis qui seront à étudier lors de la prochaine réunion du CCAS. Pour rappel, le prix du repas en 2025 était de 38€ TTC

Enfin, l'animation musicale sera confiée au groupe « ARCHIPEL » qui a déjà été contacté.

COLIS DES ANCIENS

Le colis des aînés sera offert aux personnes de 64 ans et plus.

La composition du colis sera un mix entre produits festifs et produits du quotidien et son coût devra être de 45€ TTC environ.

Comme pour le repas des aînés, le colis devra être réservé sous la forme d'un coupon réponse qui devra être déposé à la mairie.

Madame la Présidente se charge de faire établir une proposition de prix et va interroger le fournisseur sur la date butoir pour passer la commande.

De plus, les membres du CCAS souhaitent qu'une carte de vœux soit ajoutée au colis.

Enfin, Madame la Présidente rappelle qu'il est nécessaire qu'un maximum de membres du CCAS se mobilisent pour participer à la confection des colis qui est longue et fastidieuse.

JOUETS DE NOËL

Comme l'année dernière, des jouets seront achetés par le CCAS pour les enfants de l'école MARIE CURIE. Leur prix unitaire sera au maximum de 30€.

La distribution aura lieu le vendredi 19 décembre 2025 à l'école MARIE CURIE. L'identité du « Père Noël » n'est pas décidée à ce jour.

Cette année, sur proposition de Madame BOQUET et si cela est possible pour le fournisseur, des livres seront proposés dans la liste des jouets soumise aux enfants.

Madame la Présidente va contacter le fournisseur dans les plus brefs délais afin d'anticiper au mieux la commande.

QUESTIONS DIVERSES

Madame la Présidente demande s'il y a des questions diverses :

Madame Suzanne COUROUBLE fait part au CCAS des difficultés que rencontre la propriétaire de la maison qui a été mise en sécurité dans la rue Ferdinand Buisson. Elle suit le dossier et informera les membres de l'évolution de celui-ci lors des prochaines réunions.

Aucune autre question n'étant formulée et l'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente lève la séance à 18h45.

Le secrétaire de séance,



Madame Aurélie LEVÉQUE

Madame la Présidente,



Isabelle DUBOIS